

Nos trente ans...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 624

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi



DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.-
ÉTRANGER . . . 8.-
Le numéro . . . 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. A partir du Juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent, le mm.
Largeur de la colonne: 70 mm.
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. A partir du Juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Une civilisation véritable ne peut être fondée que sur le respect de la personne humaine et de ses valeurs éternelles.

Daniel ROPS.

Nos trente ans...

— Comment ? Le Mouvement, notre Mouvement, trentenaire déjà ? Est-il possible ?...

— Tout a fait possible, puisque c'est le 10 novembre 1912 que son premier numéro sortit de presse — ce que d'ailleurs sa manchette rappelle fièrement depuis le début de cette année. Tout a fait possible aussi, hélas ! puisque, quand nous regardons en arrière, nous constatons un nombre impressionnant de pages vides creusées dans les rangs de ceux et de celles qui, au cours de cette année 1912, décidèrent de cette création. Mais difficile à réaliser d'autre part, pour toutes celles qui, à la brèche maintenant, aiment à trouver dans leur journal cette ardeur du cœur, cette ferveur de la pensée, que ni les années, ni les déceptions, ni les expériences ne sauraient atténuer. Et puis, trente ans, n'est-ce pas après tout l'âge du plus bel essor des forces humaines en plein épanouissement ? et pourquoi en serait-il autrement pour un journal ?

...La date du samedi 7 novembre prochain étant la plus rapprochée de celle de ce 10 novembre à laquelle naquit notre Mouvement, c'est celle qu'a fixée son Comité pour en célébrer l'anniversaire. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro. En attendant, que chacun mette ce jour à part.

Les tâches sociales urgentes de l'heure actuelle

Ce fut comme le plus bienvenu des abris qu'en cette après-midi inondée du 26 septembre, l'hôtel du Rigiblick sur Zurich apparut aux nombreuses femmes venant de régions diverses de notre pays, qui, à peine abritées des averse par des parapluies décolorés, se réfugièrent dans ses vastes locaux. Point de lac, point de montagne à l'horizon, un rideau de pluie partout... mais il en devenait d'autant plus facile de se concentrer sur ce qui se passait à l'intérieur de l'hôtel ! et aucune des participantes à notre cours de week-end n'éprouva durant ces trois journées la tentation de faire l'école buissonnière !

Une bonne quarantaine de visiteuses, auxquelles se joignirent un nombre à peu près égal de Zurichoises, avaient répondu à l'appel des quatre sociétés organisatrices de ce cours, soit l'Association pour le Suffrage féminin, l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille, la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, et l'Association « Frauenhilfe ». Toutes les conférences avaient été groupées autour de ce sujet central: *Les tâches sociales urgentes de l'heure actuelle*; et la compétence et l'expérience des conférencières permit une riche moisson d'idées et de suggestions utiles. Peut-être même cette moisson fut-elle trop riche pour la brève durée de ce cours, et l'on peut d'autant plus être reconnaissantes aux participantes pour leur persévérance. Il est vrai qu'aucune parmi elles n'ignorait que notre peuple ne pourra traverser la menaçante période que nous vivons sans accepter des transformations intérieures et extérieures, ni qu'il est indispensable de venir en aide

aux classes les moins favorisées de notre population et que par là seulement pourront être évitées des catastrophes: cette compréhension générale de l'esprit dans lequel ont été élaborées toutes les conférences a beaucoup facilité la marche du cours, comme elle nous permet d'être brève en rendant compte ici de la façon dont les différents sujets furent traités.

Le premier contact fut établi par M^{lle} Gerhard (Bâle), qui, remplaçant au pied levé M^{lle} Steiger (Zurich), malheureusement malade, parla de *L'amélioration de la situation économique de la famille*. S'appuyant sur des exemples tirés de l'histoire de la législation sociale, M^{lle} Gerhard montra comment, si, d'un côté, l'on a obtenu par l'interdiction du travail des enfants, et la diminution de la durée de travail des adultes, de sérieuses améliorations, d'autre part, aucune compensation n'a encore été créée pour la diminution de salaire qui en est forcément résultée. Ce n'est que maintenant que l'on découvre que la famille doit être protégée, et qu'une famille laborieuse et saine va s'appauvrissant à mesure qu'augmente le nombre des enfants. D'autre part, le recul angoissant des naissances ne dépend pas directement de la situation économique de la famille puisque ce n'est pas dans les milieux les plus désertés que se marque surtout ce recul. Parmi les mesures indispensables pour venir économiquement en aide aux familles nombreuses, la conférencière a signalé le dégrèvement des impôts, la diminution des loyers, le payement des frais de l'assurance-maladie, et avant tout les allocations familiales que quelques grandes industries et des administrations officielles ont introduites chez nous.

En complément à cet exposé, M. le pasteur Schmid (Zurich) parla des moyens de renforcer la valeur de la famille au point de vue moral et religieux, en insistant sur les difficultés d'ordre conjugal qui vont se multipliant, sur l'incapacité de trop nombreux parents à élever normalement leurs enfants, et sur les dangers qui menacent l'unité de la famille. Contre ces dangers, dont les uns proviennent du dehors, mais dont les autres ont leur cause en l'individu lui-même, il invoqua le bienfait de l'habitation en commun, des repas pris en commun, du travail accompli en commun, qui a une grande valeur en apprenant aux enfants des deux sexes à se rendre utiles dans le ménage, et surtout de la communauté d'idées et de croyances, qui unit la famille sur des bases profondes.

M^{lle} E. Zellweger (Bâle) plaça sa conférence: *Le danger moral d'aujourd'hui* sous le signe des dix commandements, et montra combien ceux-ci sont encore d'actualité aujourd'hui, pour peu que nous nous donnions la peine de comprendre leur signification. Qui, par exemple, pourrait affirmer que nous n'avons pas d'autres dieux que l'Éternel, alors que trop souvent nous ne songeons qu'à Mammon ? ou que nous ne prenons pas le nom de Dieu en vain ? et que nous ne nous laissons pas entraîner par la haine devant les événements actuels sans songer au commandement: « Tu ne tueras point » ? On comprendra d'après ce bref résumé tout ce que cette conférence apporta en matière de conseils pratiques de diriger notre vie, et l'animation de la discussion à laquelle elle donna lieu.

(La fin en 3^{me} page).

E. V.-A.

L'Alliance de Sociétés féminines à Lausanne

Message de la Présidente

Lorsque nous convoquons nos déléguées, nos amis et nos hôtes à notre rencontre annuelle pour discuter avec eux ce que nous avons fait au cours de l'année écoulée, et ce que nous devons faire au cours de l'année qui vient, nous savons que, si de la sorte, nous exigeons de chacun et de chacune un sacrifice de temps et d'argent, c'est aussi un sacrifice en faveur de notre tâche commune.

En effet, chacune de nos Sociétés alliées a son champ d'activité nettement délimité, mais au-dessus duquel se trouve, dans notre travail féminin collectif, une mission d'ordre supérieur qui nous concerne toutes, et dont notre travail ne peut que bénéficier lorsque nous nous arrêtons de temps en temps dans l'accomplissement de celui-ci.

Durant ces trois années, pendant lesquelles la plus horrible de toutes les guerres dévasta notre continent, faucha comme de l'herbe toute une jeunesse florissante, et abreuve la terre de larmes et d'indescriptibles souffrances — durant ces années, nous aussi, femmes suisses, avons été appelées à intensifier nos efforts. Il ne suffit plus d'accomplir notre tâche habituelle plus consciencieusement encore que par le passé : ce qu'il faut c'est mettre en accord toutes nos activités, c'est éviter tout double emploi, toute besogne parallèle inutile, pour arriver à une concentration des forces qui est indispensable au bien de notre pays. Ce qu'il faut, c'est savoir préserver et veiller, c'est savoir épargner et partager, c'est fortifier

notre courage, combattre notre égoïsme et le culte de notre propre intérêt, c'est élever nos regards plus haut que les détails et considérer l'ensemble. Ce qu'il faut, c'est distinguer ce qui est de véritable importance, afin de libérer nos cœurs et nos mains pour apporter notre aide là où elle est nécessaire, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de nos frontières.

Et tant de tâches nouvelles s'imposent à nous que, plus que jamais, il est nécessaire nous rencontrer et de prendre contact les unes avec les autres. C'est là que nos Assemblées annuelles régulières trouvent leur justification, même si, pour y participer, nous rencontrons sur notre chemin de bien plus grandes difficultés qu'autrefois. C'est pourquoi nous sommes heureuses de pouvoir, à Lausanne, nous sentir plus près les unes des autres, de pouvoir exprimer ce qui nous préoccupe, échanger nos pensées et éprouver ce sentiment bienfaisant de notre appartenance commune, devant lequel disparaît comme négligeable toute différence entre nos langues maternelles.

Pour le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses :

Clara NEF.

Des circonstances indépendantes de notre volonté se combinant avec la date de notre parution nous empêchent de publier déjà aujourd'hui un compte-rendu de ces belles journées, éclairées par le plus radieux des soleils, mais aussi par beaucoup de réconfortantes impressions. Nous en parlerons à loisir dans notre prochain numéro. Réd.



Cliché U. I. S. E.

Mlle Sylvie Monod, déléguée de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, en tournée dans le Limousin.

(Voir article en 3^e page).



ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

Dimanche 25 octobre, à 10 h. 30 précises
au „Daheim“ Zeughausgasse, 31, Berne

XX^e Conférence des Présidentes de Sections de l'A.S.S.F.

10 h. 30 : Création d'un Secrétariat central. Rapport de M^{me} VISCHER-ALIOU, présidente centrale. — 10 h. 30 : Pour un secrétariat : M^{lle} BÖHLEN (Berne). 11 h. Contre un secrétariat : M^{lle} QUINCHÉ (Lausanne). — 11 h. 10 : Discussion, puis repas en commun. — 14 h. 15 : Le droit au travail de la femme : M^{lle} GOURD (Genève). — 14 h. 40 : La discipline de l'acheteuse : M^{lle} SULZER (Aadorf). — 15 h. : Discussion. — 15 h. 30 : Rapport de la trésorière. Divers. Propositions individuelles.

Les présidentes de Sections qui seraient empêchées d'assister à cette séance sont instamment priées de se faire remplacer. Cordiale invitation à tous les membres des Comités de Sections.